

ISIS

À

PARIS

Pour fêter les 20 ans de la galerie Cybèle en compagnie d'Isis, il m'a paru opportun de rappeler une découverte effectuée sur le sol même de Paris mais passée pratiquement inaperçue à l'époque...

Au début d'août 1944, une intervention des services de la Préfecture, alertés par un locataire curieux, avait permis, en plein cœur de Paris, une découverte archéologique surprenante. Inquiété par des odeurs nauséabondes dans la cage de l'escalier de l'immeuble dans lequel il vivait, l'homme avait prévenu les services sanitaires de la Ville de Paris. Une inspection des sous-sols de l'immeuble avait rapidement révélé l'origine des odeurs suspectes : la carcasse d'un lion (!)¹ en cours de décomposition. Mais cette visite avait surtout permis aux agents du service de découvrir, non loin de la carcasse, une série de petites figurines en terre cuite qui les avait intrigués. Ils avaient donc à leur tour prévenu la direction de l'Inspection des fouilles archéologiques de la Ville de Paris. Les archéologues dépêchés sur place retrouvèrent d'autres statuettes de terre cuite, mais, surtout, ils identifièrent les vestiges de structures architecturales indubitablement d'époque romaine. Des dégagements de plus grande ampleur furent alors entrepris, qui aboutirent à la mise au jour d'un ensemble important daté du début du II^e siècle ap. J.-C. Mais les événements historiques ont en très large partie occulté cette découverte : quelques jours après le début des fouilles, le 25 août, les troupes du Général Leclerc libéraient Paris. Il est probable que c'est l'agitation qui résulta de ces événements qui perturba la poursuite des travaux. Quoi qu'il en soit, les fouilles furent interrompues et ne firent l'objet que d'une très rapide publication préliminaire des premiers résultats, dans les procès verbaux de la *Commission du Vieux Paris*. Il s'agit d'un rapport de quatre pages, succinct à l'extrême et allusif en diable². Conscients de l'importance du site, les fouilleurs ont surtout essayé d'attirer l'attention sur leur découverte et espéraient probablement pouvoir continuer leurs travaux plus tard ; malheureusement, cette publication, parue dans une revue au tirage forcément limité en ces temps de pénurie agités par d'autres préoccupations, passa pratiquement inaperçue à l'époque. Les années passèrent et les

1. Les journaux de l'époque rapportent plusieurs faits de ce type liés au trafic d'animaux de toutes sortes, enlevés à la ménagerie du Jardin des Plantes ou au parc zoologique de Vincennes et revendus au marché noir (voir notamment J. Perrot, *Paris sous l'occupation*, 1996, p. 117-118).

2. S. Euvret, C. Passure, « Fouille d'un bâtiment romain dans les sous-sols de Paris. Rapport préliminaire », *Commission municipale du Vieux Paris*, procès-verbal n°3 du 6 octobre 1944 (1944), p. 36-40. Je remercie R. Cany, responsable des archives municipales de Noisy-le-Grand, qui a attiré mon attention sur cet article.

fouilles ne furent jamais poursuivies, le site retomba dans l'oubli et cet aménagement romain n'est pratiquement jamais mentionné aujourd'hui. Il faut dire que les quelques renseignements rapportés dans l'article sont bien maigres. De fait, le lieu même de la découverte est aujourd'hui oublié ! On comprend simplement, d'après les données internes de l'article, que le site se trouvait dans le quartier latin, non loin des thermes de Cluny³ et du *Cardo Maximus*, l'actuelle rue Saint-Jacques.

Ayant récemment pu consulter ce rapport, j'ai eu la surprise de relever une série de faits extrêmement troublants pour un égyptologue.

Les auteurs décrivent une structure mixte, de pierre calcaire locale et de briques, orientée sur un axe sud / nord, avec entrée au nord. Dans la pièce principale – la seule à avoir été partiellement dégagée – un escalier s'enfonçait, à l'est, vers un espace souterrain qui ne fut pas fouillé. À l'ouest, deux marches étaient conservées d'un escalier qui montait probablement vers un étage supplémentaire ou une terrasse à ciel ouvert. L'élévation des murs était conservée sur plus d'un mètre sur le mur gauche (est) et le mur du fond (sud). Ces murs étaient percés d'une série de niches d'environ 230 cm de large et 80 cm de profondeur chacune, placées à intervalle de 60 cm. Les niches débutaient à environ 80 cm du sol. Ces niches étaient probablement disposées sur tout le tour de la pièce et ont été interprétées avec réserve par les fouilleurs comme des niches à statues⁴.

Le matériel découvert était essentiellement composé de céramique du début du II^e siècle ap. J.-C. Les fouilleurs mentionnent aussi quelques fragments de statuettes en terre cuite et de bronzes en mauvais état de conservation, ainsi que les restes d'une inscription latine très fragmentaire⁵. Enfin, dans le fond de la pièce, un bassin d'imposantes dimensions était encore en partie conservé, posé à même le sol. Mais c'est une autre trouvaille, mentionnée très succinctement par les fouilleurs, qui permet, je crois, de proposer une interprétation cohérente de cet ensemble.

3. Ceux-ci sont cependant un peu plus tardifs que le site qui nous retiendra ici.

4. Voir *infra* sur une autre interprétation possible de ces structures.

5. Les seules lettres conservées sont [...]BE[...]. D'après la plaque sur laquelle figurait l'inscription, il est simplement possible de déduire que celle-ci ne comportait vraisemblablement que peu de lettres dans les lacunes. La paléographie oriente aussi vers le II^e siècle ap. J.-C.

Dans un angle de la pièce principale, les fouilleurs identifièrent des coulures de boue antique, probablement contemporaines de la destruction du bâtiment, qu'ils nettochèrent avec soin. Cette précision apportée aux dégagements fut récompensée par la découverte de deux empreintes : par deux fois, sur une surface de 15 cm sur 5 cm et, à 25 cm de là, sur une plus petite superficie de 3 cm sur 4 cm, des « traces de lettres à l'encre noire imprimées à l'envers⁶ » étaient encore conservées sur une strate de boue séchée. Comme le reconnurent les fouilleurs, il s'agissait de l'empreinte laissée par deux papyrus, totalement détruits quant à eux. Cette découverte exceptionnelle n'est pas sans rappeler celle qui devait survenir plus de 30 années plus tard, le 18 septembre 1977, sur le site d'Aï Khanoum en Afghanistan, d'un papyrus grec, dont l'empreinte avait été préservée dans des circonstances analogues et avait permis la reconstitution d'un dialogue philosophique inconnu⁷. Malheureusement, les traces conservées à Paris n'étaient pas aussi claires que celles du papyrus d'Aï Khanoum et si les fouilleurs purent identifier quelques lettres latines sans suite sur le petit fragment, les traces très dégradées du plus grand fragment ne furent pas lues. Il est cependant très facile pour un égyptologue de comprendre pourquoi les fouilleurs ne surent pas identifier les traces : la photographie qui accompagne l'article est de très mauvaise qualité⁸ et les signes semblent en effet très effacés, mais il s'agit sans aucun doute possible de signes hiératiques égyptiens, « imprimés » en négatif sur le support de boue⁹. La paléographie et les quelques mots identifiables semblent indiquer qu'il s'agit d'un exemplaire de *Livre des Morts* tardif. Il s'agit donc de la première découverte d'un papyrus égyptien ancien sur le sol français.

Or, cette découverte, exceptionnelle en soi, peut être mise en relation avec l'ensemble des structures architecturales et le matériel découvert, permettant d'éclairer d'un jour nouveau la fonction de cet ensemble. Tout d'abord, on notera que ce papyrus égyptien était associé à d'autres

6. S. Euvret, C. Passure, *op. cit.*, p. 37, fig. 3.

7. Les circonstances de la découverte sont rappelées par Cl. Rapin, *Fouilles d'Aï Khanoum VIII. La trésorerie du palais hellénistique d'Aï Khanoum. L'apogée et la chute du royaume grec de Bactriane, (Mémoires de la délégation archéologique française en Afghanistan XXXIII)*, 1992, p. 115 : « Il se présentait sous la forme d'un feuillet de papyrus déroulé face tournée vers le ciel et inséré entre les strates fines d'une couche de boue séchée. Le support de ce manuscrit s'était décomposé sous l'effet de l'humidité, ne laissant plus qu'une couche pulvérulente et blanche, qui disparut au moment de la découverte. Plusieurs mottes de terre très compacte conservaient l'empreinte du papyrus disparu, avec le relief des fibres et l'encre même du texte, qui s'était détachée de son support original comme par décalcomanie ».

8. S. Euvret, C. Passure, *op. cit.*, p. 38, fig. 5.

9. On rappellera que le même type d'impression fut retrouvé à Balat, dans le mastaba de Médou-Nefer : les parois inscrites de son sarcophage s'étaient imprimées en négatif sur son linceul (voir M. Valloggia, Balat I. *Le mastaba de Medou-nefer (FIFA0 31)*, 1986, p. 74-78 et pl. LXII-LXIII).

papyrus, écrits en latin quant à eux (voir *supra*). Ces maigres traces permettent de supposer que d'autres papyrus se trouvaient encore rassemblés ici. Cette hypothèse est probablement confirmée par la structure à niches de la pièce, décrite plus haut et interprétée avec réserve par les fouilleurs comme une série de niches à statues. De fait, la largeur des niches – environ 230 cm – semble bien large pour y placer des statues ; en revanche, la disposition de l'ensemble – série de grandes niches faisant le tour de la pièce – correspond tout à fait à celle que l'on trouve dans certaines bibliothèques antiques, les niches permettant d'encastrer des placards en bois où étaient rangés les papyrus¹⁰. L'endroit aurait alors été destiné, au moins en partie, à entreposer des rouleaux écrits, dont certains étaient rédigés en égyptien ancien.

Mais la couleur égyptienne du site ne se limite pas à la présence de ces papyrus. En effet, parmi les statuette de terre cuite découvertes lors des fouilles et mentionnées dans le rapport figurait, selon les propres mots des inventeurs, « une petite représentation de Serapis¹¹ ». Par ailleurs, un fragment de bronze très corrodé peut très certainement être identifié à un petit Harpocrate assis, comme en témoigne la mèche de l'enfance encore discernable¹². La très petite taille du fragment permet de supposer qu'il s'agit d'un élément d'une statuette d'*Isis lactans*, portant sur ses genoux l'enfant Horus. Ces bronzes d'*Isis lactans* ont bien évidemment été retrouvés par centaines en Egypte, mais plusieurs ont aussi été découverts dans le bassin occidental de la Méditerranée¹³, et jusque dans le nord de la France¹⁴.

Que penser de tout ceci ? La présence d'artefacts égyptiens est troublante. Ce n'est certes pas la première fois que des objets antiques égyptiens sont retrouvés dans le sol de Paris. Une statuette en bronze d'Osiris, une autre en terre cuite du même dieu ont déjà été exhumés du sol parisien. L'origine semble plus incertaine pour un petit buste d'*Isis* en bronze, deux ouchebtis et une statuette d'Anubis en terre cuite, souvent cités parmi les *aegyptiaca* de Paris¹⁵.

10. Voir par exemple la « Bibliotheca Ulpia » sur le forum de Trajan à Rome, la bibliothèque de la Villa Hadriana de Tivoli ou la bibliothèque de Celsus à Ephèse, pour ne citer que quelques célèbres exemples romains.

11. S. Euvret, C. Passure, *op. cit.*, p. 38. La statuette n'est malheureusement pas illustrée dans le rapport.

12. S. Euvret, C. Passure, *op. cit.*, p. 39, fig. 6.

13. Voir V. Tran Tam Tinh, *Isis Lactans. Corpus des monuments gréco-romains d'Isis allaitant Harpocrate (EPRO 37)*, 1973, p. 11-12.

14. Voir J.-L. Podvin, « Aegyptiaca du nord de la Gaule », *BSEG* 12 (1988), p. 63-64.

15. Sur tous ces objets, voir L. Bricault, *Atlas de la diffusion des cultes isiaques (I^{ve} s. av. J.-C. – I^{ve} s. apr. J.-C.)* (Mémoires de l'AIBL 23), 2001, p. 106, avec références.

Les contextes archéologiques de ces objets égyptiens découverts en France, lorsqu'ils sont connus, sont essentiellement funéraires. Il n'en est rien ici, puisque nous sommes manifestement en contexte urbain, en plein cœur de la Lutèce antique. De plus, le nombre et la diversité des objets égyptiens retrouvés sur une si petite surface ne laissent pas de surprendre et doivent nécessairement être significatifs. Pourrait-il s'agir de la maison d'un Égyptien émigré en Occident ? Ou d'un voyageur revenu d'Égypte avec des « souvenirs » ? L'hypothèse paraît plus qu'hasardeuse. La seule hypothèse plausible, me semble-t-il, est qu'il s'agit ici d'un sanctuaire isiaque.

On sait que les cultes isiaques se sont développés dans tout l'est du bassin méditerranéen, le plus souvent au fil des installations de militaires romains ou/et le long des voies de communication. Le site de Lutèce, ville carrefour par excellence, établie sur cet axe fluvial qu'est la Seine, présente l'ensemble de ces conditions. Dans cette ville baignée d'influences culturelles variées, où Mercure voisinait avec Cernunnos, la présence d'Isis ne semblerait pas déplacée. D'autant plus que la puissante corporation des Nautes parisiens pourrait avoir trouvé dans cette déesse au caractère maritime marqué – Isis, dame des flots – une divinité à leur convenance¹⁶. Il est d'ailleurs plaisant de signaler que, comme un fait exprès, le blason de la ville de Paris comportait, dans sa version de 1811 (style « retour d'Égypte »...), une Isis à la proue de la nef des Nautes (voir fig. 1). Etrange effet de prémonition archéologique¹⁷ !

Il faut toutefois noter que les seules traces de sanctuaires isiaques jusqu'à présent mentionnées pour la France se situent toutes dans la Gaule narbonnaise, romanisée de longue date : on relève des traces de son culte à Nîmes, Arles et Grenoble, peut-être aussi à Vienne, Lyon et Marseille. Encore ne s'agit-il que d'attestations épigraphiques, indirectes, aucun sanctuaire n'ayant jamais été mis au jour sur le territoire français¹⁸. Nous nous trouverions donc en présence du premier temple isiaque attesté par l'archéologie en France. La déesse y était peut-être même adorée en

16. Sur les rapports d'Isis et l'élément liquide, voir L. Bricault, *Isis, Dame des flots* (*Aegyptiaca Leodiensia* 7), 2006.

17. Voir *Ibid.*, p. 174-175.

18. Voir J. Leclant, « La diffusion des cultes isiaques en Gaule », in L. Bricault (ed.), *Isis en Occident. Actes du 11^{ème} colloque international sur les études isiaques*, Lyon III, 16-17 mai 2002 (EPRO 151), 2004, p. 95-105 ; G. Clerc, « Personnalité et iconographie d'Isis en Gaule », in S.H. Aufrère (ed.), *La vallée du Nil et la Méditerranée. Voies de communication et vecteurs culturels. Actes du colloque des 5 et 6 juin 1998* (OrMons 12), 2001, p. 97-99.



Figure 1. Armoiries de Paris version 1811.

compagnie de son parèdre Sérapis, comme pourrait le laisser supposer la présence de la statuette à son effigie¹⁹.

Si cette hypothèse, présentée ici avec les réserves nécessaires, peut raisonnablement être acceptée, il reste beaucoup plus difficile de proposer une interprétation cohérente pour l'ensemble des vestiges et des caractéristiques architecturales si particuliers retrouvés sur place. Les deux escaliers permettraient-ils de retracer les circulations des fidèles, entre cave et terrasse ? La vasque était-elle utilisée lors de cérémonies rituelles (on sait que les libations tenaient une place considérable dans le culte isiaque²⁰) ? Comment justifier la présence d'une bibliothèque dans un sanctuaire d'Isis ? Peut-on imaginer que des rouleaux aient été proposés aux fidèles, comme ex-votos typiquement égyptiens ? Le sanctuaire était-il même consacré expressément à Isis ? De fait, d'autres divinités des marches orientales, de Phrygie ou d'ailleurs, seraient des candidates tout aussi acceptables qu'Isis pour prétendre à la propriété de ces lieux. Autant de questions auxquelles je ne saurais apporter de réponses, ayant surtout voulu attirer l'attention des spécialistes sur une découverte injustement ignorée.

A moins que tout ceci ne soit qu'élucubrations délirantes, uniquement destinées à faire sourire les éditeurs de ce recueil, qui identifieront sous les ruines de ce sanctuaire une galerie qu'ils connaissent bien et voudront bien pardonner ce clin d'œil amical...

19. Sur Isis et Sérapis adorés conjointement dans les sanctuaires isiaques de Gaule, voir G. Clerc, *loc. cit.*

20. Voir F. Dunand, *Le culte d'Isis dans le bassin oriental de la Méditerranée*, t. III : *Le culte d'Isis en Asie Mineure. Clergé et rituel des sanctuaires isiaques* (EPRO 26/3), 1973, p. 212 et 218-219.